

**DEPARTEMENT DU TARN**  
-----  
**MAIRIE DE CASTELNAU DE LEVIS**  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 décembre 2016**

L'an deux mil seize, le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Robert GAUTHIER, le six décembre deux mil seize.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : François COLLADO, Arlette COMPAN, Jean-François COURPET, Alain COURTY, Isabelle DARJ, Patrice DELHEURE, Robert GAUTHIER, Marie-Thérèse LACOMBE, Jean-Marie LAZO, Jean-Pierre PAULHE, Hervé PÉPIN, Françoise PROUST, Audrey ROUFFIAC, Emmanuelle ROYER, Odette SAUNAL, Sébastien VITALI.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : France BARBARA, David TARDIEU, Marie-Claude VABRE

**Nombre de présents** :

**Date de convocation** : 6 décembre 2016

**Secrétaire de séance** : Françoise PROUST

Nombres de membres :		
En exercice : 19	Présents : 16	Votants : 16

**05-01-2016 : Fonds de concours à la Communauté d'agglomération de l'Albigeois :**

Concerne les travaux de réhabilitation du vieux village pour un montant d'engagement de 1 030 000 €, du fonds de concours s'élève à 48% soit 494 400 €

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec la Communauté d'agglomération de l'Albigeois.

**05- 02 -2016 : Création d'une nouvelle opération et décisions modificatives :**

Concernant des opérations à mettre en œuvre avant la clôture de l'exercice, il convient de créer une nouvelle opération sous le numéro : 452016273 : immeuble presbytère et de prendre les décisions modificatives suivantes :

## SECTION INVESTISSEMENT

### RECETTES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
041	1641	OPFI : Opération financière	Emprunt établissement de crédit	599 000 €

### DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
204	2041512	OPFI : opérations financière	Subvention versée GFP de rattachement	494 400 €
23	2315	224 : STADE DE FOOT	Installation, matériel et outillage...	600 €
23	2315	452016273 : IMMEUBLE PRESBYTERE	Installation, matériel et outillage...	5 000 €
			TOTAL	0 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la création d'opération et les décisions modificatives prévues ci-dessus.

#### **05-03-2016 : Mise au rebut de véhicule :**

Le véhicule Renault Express immatriculé 8088 QF 81 est déclaré hors d'usage et a été enlevé par les établissements Barbara. Il sera mis au rebut et sorti de l'actif de la Commune.

Après délibération le Conseil municipal approuve à l'unanimité la mise au rebut du véhicule

#### **05-04-2016 : Rapport de la Cour régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois à partir de l'exercice 2010 :**

Lecture est faite par Monsieur le Maire de la synthèse des conclusions du rapport.

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Cour régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois à partir de l'exercice 2010

#### **05-05-2016 : Rapport d'activité de la communauté d'agglomération de l'Albigeois exercice 2015 :**

Après exposé fait par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de la communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour l'exercice 2015.

**05-06-2016 : Achat de terrain au Carla à Madame Monchy :**

L'acquisition porte sur un chemin parallèle au cimetière de l'église du Carla, parcelle AD 234 et d'une partie de la parcelle AD 225 permettant un accès plus aisé à la chapelle du CARLA et ouvrant un accès à la rivière pour permettre le développement d'activités de l'association « mille étoiles pour l'enfance ».

De plus cette opération permettra de répondre aux objectifs opérationnels définis dans le plan paysager de la Communauté d'agglomération en ce qui concerne les accès à la rivière.

L'acquisition portera sur une surface d'environ 600 m<sup>2</sup> à définir par acte de géomètre ceci à la charge de la commune.

Le prix d'acquisition sera de 0.60 euros le m<sup>2</sup>, prix d'acquisition identiques aux acquisitions de la Commune dans cette partie de son territoire (zone NC du POS).

La Commune consentira au profit de la propriété de Madame MONCHY une servitude de passage et de réseaux sur la parcelle AD 234 dans son intégralité et sur une partie nord de la parcelle AD 225 (suivant plan annexé).

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette acquisition et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer les actes correspondant à cet achat.

**05-07-2016 : Annule et remplace la délibération 01-03-2016 du 11-07-2016 décision modificative : changement de numéro de deux opérations pour l'application CIRIL :**

Pour le passage au logiciel CIRIL en comptabilité deux numéros d'opérations devront être changés car ces numéros sont déjà utilisés par une autre commune de la communauté d'agglomération de l'albigeois.

Le **198** : ACHAT DE MATERIEL deviendra : **451999198**

Le **201** : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS deviendra : **451999201**

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative suivante consistant à des virements à l'identiques entre différents numéros d'opérations :

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
21	2158	198 : ACHAT DE MATERIEL	Autres installations, matériel .....	1000,00

	2188		Autres immobilisations corporelles	3107,00
21	2135	201 : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS	Installations générales...	885,16
23	2315	201 : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS	Installations générales...	326,00

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
21	2158	451999198 : ACHAT DE MATERIEL	Autres installations, matériel .....	1000,00
	2188	451999198 : ACHAT DE MATERIEL	Autres immobilisations corporelles	3107,00
21	2135	451999201 : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS	Installations générales...	885,16
23	2315	451999201 : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS	Installations générales...	326,00

**05 08 2016 : Budgets et nomenclature comptable :**

La mise en place du logiciel de gestion comptable CIRIL en 2017 permettra d'harmoniser les comptes des communes membres de la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Cette harmonisation nécessite l'adoption d'une nomenclature comptable dite « par nature avec référence fonctionnelle »

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'adopter à compter du 1 er janvier 2017 la nomenclature comptable dite « par nature avec référence fonctionnelle »

**05 09 2016 : Décisions modificatives anomalies de comptes :**

Suite à la demande de la trésorerie, il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
----------	--------	-----------	--------	---------

041	235	265: réhabilitation vieux village	Part investissement PPP	0,90 €
-----	-----	-----------------------------------	-------------------------	--------

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
041	21534	265: réhabilitation vieux village	Réseau d'électrification	0,90 €
			TOTAL	0 €

SECTION FONCTIONNEMENT

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
014	73921		Attributions de compensations	600 €

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
042	6811		Dotations aux amortissements des immo.....	600 €
			TOTAL	0 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives prévues ci-dessus.

**05 10 2016 : Annule et remplace la délibération 05 02 2016 Création d'une nouvelle opération et décisions modificatives :**

Concernant des opérations à mettre en œuvre avant la clôture de l'exercice, il convient de créer une nouvelle opération sous le numéro : 452016273 : immeuble presbytère et de prendre les décisions modificatives suivantes :

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
16	1641	OPFI : Opération financière	Emprunt établissement de crédit	500 000 €

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
204	2041512	OPFI : opérations financière	Subvention versée GFP de rattachement	494 400 €
23	2315	224 : STADE DE FOOT	Installation, matériel et outillage...	600 €
23	2315	452016273 : IMMEUBLE PRESBYTERE	Installation, matériel et outillage...	5 000 €
			TOTAL	0 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la création d'opération et les décisions modificatives prévues ci-dessus.

**05 11 2016 : Annule et remplace la délibération 05 09 2016 : Décisions modificatives anomalies de comptes :**

Suite à la demande de la trésorerie, il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
041	235	265: réhabilitation vieux village	Part investissement PPP	0,90 €
040	280422	ONA	Personnes de droit privé – bâtiment et installation	600,00 €

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
----------	--------	-----------	--------	---------

041	21534	265: réhabilitation vieux village	Réseau d'électrification	0,90 €
204	20422	ONA	Personnes de droit privé – bâtiment et installation	600,00 €
			TOTAL	0 €

SECTION FONCTIONNEMENT

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
011	6042		Attributions de compensations	600 €

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
042	6811		Dotations aux amortissements des immo.....	600 €
			TOTAL	0 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives prévues ci-dessus.

**05 12 2016 : Décision modificative pour remboursement de cautions :**

A la demande de la trésorerie, il convient de prendre la décision modificative suivante avec ouverture de crédit pour le remboursement de cautions suite à des départs de locataires :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
16	165	OPFI : opération financière	Dépôt et cautionnement reçu	812,16 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives prévues ci-dessus.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Fixation des dates de vœux :
  - 9 janvier 2017 : Personnel
  - 13 janvier 2017 : associations – nouveaux arrivants
  - 28 janvier 2017 : Aînés
  
- Collecte des encombrants :

Demande faite par certains habitants cette collecte pose le problème de la mobilisation du personnel communal et de l'utilisation d'une filière de recyclage.

Une solution pourrait être envisagée pour les personnes à mobilité réduite ou personnes âgées. Cette question sera examinée ultérieurement.